

8 avril 2013

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 8 avril mars 2013 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2013 est proposée par Julie Simard.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$75,142.70. (chèques numéro 17 202 à 17 261).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

APPUI À SÉBASTIEN VACHON ET JESSICA CLOUTIER

Sébastien Vachon et sa conjointe Jessica Cloutier désirent se partir en production laitière par le biais d'une aide de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Afin d'obtenir cette aide, ceux-ci doivent obtenir des appuis de toute part et c'est pourquoi ils demandent l'appui de la municipalité

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à Sébastien Vachon et Jessica Cloutier pour leur projet de démarrage d'une entreprise en production laitière en leur versant une somme de 100\$.

DEMANDE D'AVANCE DE FONDS POUR TERRAIN DE BASEBALL

À l'automne dernier, la première phase des travaux pour le futur terrain de baseball a été faite. Il est maintenant temps pour les loisirs de payer la facture. Comme la subvention du Pacte rural n'est pas encore versée, le comité des Loisirs de Saint-Frédéric demande au conseil de leur avancer la somme de 25 000\$.

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la municipalité accorde une avance de 25 000\$ aux loisirs en attendant que ceux-ci reçoivent leur subvention du Pacte rural

DEMANDE DE DÉROGATION DE ROCKY LESSARD

Sur proposition de Julie Simard et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal de Saint-Frédéric accepte la demande de dérogation de Rocky Lessard quant à la construction d'une résidence sur les lots 4 713 331 & 4 713 332 dans la rue Lehoux. La demande consiste à lui donner l'autorisation de construire une

résidence de deux étages qui aura une hauteur maximum de 32 pieds tandis que la réglementation permet un maximum de 27 pieds.

APPUI À FERME GEC POUR DEMANDE À LA CPTAQ

ATTENDU QUE Rocky Lessard désire vendre sa maison sise au 2313 rue Principale, à Saint-Frédéric, Québec, G0N 1P0 à Ferme G.E.C. Inc. ;

ATTENDU QUE Ferme G.E.C. Inc. désire réaménager cette résidence en espace de bureau pour fin d'exploitation de la ferme ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation doit être déposée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec vu le changement d'usage de la résidence, et ce, conformément à l'article 101.1 de la loi sous la protection du territoire agricole du Québec ;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient pas à la réglementation actuelle de la Municipalité ;

SUR PROPOSITION de Michel Fortin et DUMENT APPUYÉ, il est unanimement résolu ce qui suit :

1. D'appuyer la demande d'autorisation à être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, laquelle demande à été soumise et dûment approuvée par le conseil de ladite paroisse.
2. D'informer la susdite commission que ce projet ne déroge pas à la réglementation actuelle de la Municipalité.
3. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution.

APPUI AU MTQ POUR DEMANDE À LA CPTAQ

ATTENDU QUE le Ministère des Transports désire remplacer un ponceau sur la Route 112 à Saint-Frédéric ;

ATTENDU QUE le nouvel ouvrage sera allongé d'environ 1,5 mètre à chaque extrémité et légèrement élargi ;

ATTENDU QUE le MTQ désire mettre en place un chemin de déviation temporaire et un canal de dérivation du cours d'eau ;

ATTENDU QUE la déviation de la chaussée est nécessaire au maintien de la circulation (5 300 véhicules par jour) sur cette route nationale lors des travaux qui vont durer plusieurs mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité, que la Municipalité donne son appui au MTQ pour sa demande à la CPTAQ.

RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de 76 757\$ pour l'entretien du réseau routier locale pour l'année civile 2012 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes dans l'**Annexe B** ou sur un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Julie Simard et adopté à l'unanimité, il est unanimement résolu que la Municipalité Saint-Frédéric informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ATTRIBUTION CONTRAT AGRANDISSEMENT GARAGE

Suite à l'appel d'offres, cinq soumissions ont été déposées. Tel que prévu, l'ouverture de ces soumissions c'est faite cet avant-midi. Après les avoir analysées, il s'avère que certaines d'entre elles, soit les trois plus basses soumissions, comportent des irrégularités. Un avis juridique écrit a été demandé afin de savoir si une de ces soumissions peut être acceptée. Une décision sera prise suite à ceci.

DEMANDE AU MTQ POUR ENTRETIEN DES CHEMINS

Sur proposition de Marco Laplante et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité de Saint-Frédéric demande au ministère des Transports l'amélioration et l'entretien des chemins suivants sur son territoire :

- Débroussaillage Route 276 du numéro civique 938 jusqu'à la Route 112.
- Réparer garde-fou Route 276
- Correctif asphalte Route 276 suite aux réparations après Irène
- Déboucher ponceau entre les numéros civique 921 et 925 sur la Route 276

DEMANDE DE DISCRÉTIONNAIRE AU DÉPUTÉ

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité fasse une demande d'aide financière de 30,000\$ au député André Spénard pour l'amélioration du réseau routier.

Ces argent serviront au prolongement la rue Lehoux ainsi que la construction d'une rue à l'entrée du futur terrain de baseball.

RECHERCHE EN EAU

Arrakis a envoyé l'appel d'offres pour le forage. Les soumissions seront ouvertes lundi le 15 avril à 15h00 et le forage doit se faire au mois de mai.

ENTRETIEN DU PARC MUNICIPAL

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que les services d'Aline Rousseau soient encore retenus cet été pour l'entretien du parc, la tonte de

pelouse, l'arrosage des jardinières ainsi que de légers travaux à raison de 25 heures par semaine.

PROJET POUR LE PACTE RURAL

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric dépose une demande d'aide financière au Pacte rural pour son projet d'installation de lampadaires en avant du centre communautaire et dans le parc municipal ainsi que pour l'agrandissement du centre communautaire MAIS conditionnel à l'obtention d'une subvention du FAIC pour la partie agrandissement. De plus, la directrice générale, Cathy Poulin, est autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Le balayage de rue se fera le 6 mai et le lignage de rue du rang St-Pierre se fera dès que la température le permettra.

b) Loisirs et embellissement

La vente de garage aura lieu les 25 et 26 mai.

Une course de taco sera organisée le même jour que la Fête Nationale du Québec, soit le 23 juin.

Les loisirs ont embauché deux nouveaux moniteurs-monitrices. Il s'agit de Carl-Félix Berthiaume et Vanessa Vachon.

c) Eau potable

Rien à mentionner.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Sécurité incendie

Rien à mentionner.

f) Culture

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que Cathy Poulin participe au congrès annuel de l'ADMQ qui se déroulera du 12 au 14 juin à Québec au coût de 460\$ plus taxes.

Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité de verser un montant 150\$ à l'école Louis-Albert Vachon pour le voyage de fin d'année des 5^e et 6^e années.

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité de prêter la salle gratuitement au Club Lions dans le cadre de leur souper annuel.

Il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité de verser la somme de 100\$ à la Fabrique de Saint-Frédéric dans le cadre d'un concert bénéfice de Mario Pelchat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Rencontre avec la Chambre de Commerce de Saint-Frédéric : Certains membres du conseil ont eu une rencontre avec la chambre de commerce suite à leur invitation. Lors de cette rencontre plusieurs points ont été traités. Entres autres, une idée a été apportée, soit de créer un endroit où les VR pourraient se stationner pour y passer la nuit et avoir un système de vidange des égouts.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Carl Lessard à 21h05.